

## SEMINAIRE DE FORMATION SUR LA **DEMATERIALIZATION** POUR LES TOP EXECUTIVE MANAGERS



Comment introduire la dématérialisation  
dans les organisations pour plus de **PERFORMANCE**  
et une **MEILLEURE RENTABILITÉ** de votre activité.

### LIEU

**le Rhino Resort Hôtel & Spa**  
établissement 5 étoiles

[www.therhinoresort.com/fr/](http://www.therhinoresort.com/fr/)

### THÈME ANIMÉ PAR D'EMINENTS EXPERTS

#### **Me. ABDOULLAH CISSE**

Expert en légistique et  
en politiques publiques, spécialisé  
en cybersécurité et en droit des affaires.

#### **Dr. MOUHAMADOU LO**

1<sup>er</sup> Président de CPD de la Commission de protection  
des données personnelles du Sénégal (CDP)  
Dr en droit et spécialiste du droit dans le numérique.

#### **Mr. IBRAHIMA N. E. DIAGNE**

Rapporteur pour l'Afrique de  
l'UNCEFACT Centre des Nations Unies  
pour la Facilitation des Procédures  
Commerciales et le Commerce Électronique

#### **Mr. DANIEL SARR**

Ingénieur, Expert en dématérialisation  
des formalités administratives  
et gestion de projet.

**Sénégal - Saly**  
Le 24 et 25 MAI 2016

# CONCEPT



DEMAT ACADEMY a pour objectif de mettre en place à travers des sessions de formation une plateforme de partages entre les acteurs des organisations privées et publiques et des professionnels de la dématérialisation afin de mieux en comprendre les enjeux, avantages et bénéfices pour nos organisations.

## LES THÈMES :

**LA DEMATERIALISATION POUR LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS :  
MODE D'EMPLOI POUR ACCROITRE SA PERFORMANCE.**

**LA DEMATERIALISATION POUR LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS :  
COMMENT REUSSIR SON PROJET?**

## LA DEMATERIALISATION

Plus qu'un simple concept, la Dématérialisation est une préoccupation majeure dans l'économie mondiale. Réservée hier encore aux grandes entreprises et aux administrations, elle est devenue aujourd'hui indispensable pour le développement et la productivité des organisations, entreprises et administrations quelque soit leurs tailles et leurs secteurs d'activité.

Il devient alors crucial d'offrir un cadre d'échanges et de partage sur les enjeux stratégiques de la dematerialisation.

**Ce séminaire de formation a pour objectif de vous accompagner afin de mieux appréhender les problématiques suivantes :**

Dématérialiser c'est Quoi ?

Dématérialiser pourquoi ?

Dématérialiser Comment ?

Quel impact pour mon organisation ou mon métier ?

Quels préalables pour réussir ?

**SEMINAIRE DE FORMATION SUR  
LA DEMATERIALISATION**

**LA DEMATERIALISATION POUR LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS :  
MODE D'EMPLOI POUR ACCROITRE SA PERFORMANCE.**

## **PROGRAMME** Jour 1 : 24 MAI 2016

**8:00 - 9:00** Arrivée Inscription des participants

### **THEME 1 LES FONDEMENTS DE LA DEMATERIALISATION**

**9:00 - 11:00** Contrairement à une idée reçue, la dématérialisation n'est pas une préoccupation technologique mais bien managériale. Il s'agit de transformer les organisations pour les rendre plus performantes et moins coûteuses. Pour une bonne mise à niveau, il sera abordé dans cette session tous les principes généraux et tous les fondements de la dématérialisation. Les points suivants seront notamment abordés :

- Concepts et généralités
- La dématérialisation dans le monde
- Enjeux pour les organisations

**Intervenant :** M. Ibrahima Nour Eddine DIAGNE, Président Alliance Africaine pour le Commerce Electronique, Rapporteur pour l'Afrique de l'UNCEFACT (United Nations Center for E-Business).

**11:00 - 11:15** Pause café

### **THEME 2 LES BASES JURIDIQUES DE LA DEMATERIALISATION**

**11:15 - 13:00** Le Sénégal dispose d'un cadre juridique favorable au développement de la dématérialisation. Ces dispositions juridiques sont souvent méconnues et les organisations perçoivent donc beaucoup de risques sans que cela soit réellement fondé. Cette session va permettre de présenter les grandes lignes du cadre juridique qui encadre la dématérialisation de sorte à mettre en confiance les participants sur la nature des risques encourus.

**Intervenant :** Me. Abdoullah CISSE, Expert en légistique et en politiques publiques, spécialisé en cyberdroit et en droit des affaires.

**13:00 - 14:30** Déjeuner

### **THEME 3 LA PROTECTION DES DONNEES ET LES ENJEUX SECURITAIRES**

**14:30 - 16:00** Décider de dématérialiser ses processus métier nécessite de bien appréhender les conséquences sur ses parties-prenantes. Il existe souvent un cadre juridique et un organe en charge de la protection des données à caractère personnelle. Cette session permettra de cerner tous les enjeux notamment les dispositions à prendre pour :

- Protéger son entreprise
- Protéger ses employés
- Protéger ses clients

**Intervenant :** Docteur Mouhamadou LO, 1<sup>er</sup> Président de CDP de la Commission de protection des données personnelles du Sénégal (CDP). Docteur en droit et spécialiste du droit dans le numérique

**16:00 - 16:20** Pause café

**16:20 - 17:30** Echanges et synthèse sur les thèmes présentés

**17:30** Clôture jour 1

**LA DEMATERIALISATION POUR LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS :  
MODE D'EMPLOI POUR ACCROITRE SA PERFORMANCE.**

## **PROGRAMME** Jour 2 : 25 MAI 2016

**8:00 - 9:00** Arrivée Inscription des participants

### **THEME 4** ATELIER : LA DEMATERIALISATION EN PRATIQUE

Une fois la base théorique posée et les contraintes juridiques exposées, les participants pourront donc commencer à mettre en perspective la dématérialisation dans leur organisation respective. Cette session va tenter de donner des canevas de mise en œuvre en tenant compte des spécificités des différentes formes d'organisation.

**9:00 - 10:30**

- La dématérialisation dans les administrations
- La dématérialisation dans les grandes entreprises
- La dématérialisation dans les PME/TPE et les professions Libérales

**Intervenant :** M. Ibrahima Nour Eddine DIAGNE, Président Alliance Africaine pour le Commerce Electronique, Rapporteur pour l'Afrique de l'UNCEFACT (United Nations Center for E-Business).

**10:30 - 10:45** Pause café

### **THEME 5** CAS PRATIQUES

Le volet cas pratique permettra de diviser les participants en groupes de travail en vue de les mettre en situation dans un contexte de projet de dématérialisation de grande envergure. le module de cas pratique se déroulera comme suit:

**11:00 - 13:30**

- Présentation du cas
- Constitution de groupes
- Travaux

**Intervenant :** M. Daniel SARR, Ingénieur en Informatique, Expert en dématérialisation des formalités administratives et gestion de projet.

**13:30 - 14:30** Déjeuner

**Me. Abdoullah CISSE**

Expert international en légistique et en politiques publiques, il est spécialisé en cyberdroit et en droit des affaires. Agrégé des facultés de droit, il est professeur titulaire des universités.

Sa démarche combine les méthodes et outils de l'ingénierie d'intervention de conseil, du management de la qualité, de la conformité, de la responsabilité sociétale, du management des risques et de l'intelligence stratégique (prospective, planification et management). Arbitre et médiateur, il intervient également comme formateur et coach pour les entreprises et les organisations où il est apprécié pour sa démarche de transfert de compétences et son intelligence émotionnelle.

Dans le domaine du cyberdroit, il a élaboré la convention de l'Union africaine sur la cybersécurité (Malabo, 2014), le volet juridique des systèmes de paiement électronique de l'UEMOA ; les textes sénégalais sur la société de l'information, les textes de la CEDEAO-UEMOA sur les TIC (commerce électronique, lutte contre la cybercriminalité, protection des données à caractère personnel) et le volet juridique de l'informatisation du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) de l'OHADA.

**Dr. Mouhamadou LO**

Titulaire d'une thèse sur le droit des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) – Paris I, 2004. 1er Président de CPD de la Commission de protection des données personnelles du Sénégal (CDP), Dr en droit et spécialiste du droit dans le numérique. Ex-Conseiller juridique de l'Agence de l'Informatique de l'Etat, coordonnateur principal de la mise en place de projets de loi et décrets sur la société de l'information au Sénégal.

Rédacteur de la loi sénégalaise sur la protection des données à caractère personnel;

Expert de l'Union européenne dans le cadre de la mise en place du système d'information policière de l'Afrique de l'Ouest.

Expert régional IUT dans le cadre de la rédaction du projet de loi type / Directive sur les données personnelles des Etats membres de la CEEAC et de la CEMAC.

Membre fondateur et représentant du Sénégal au sein de l'Association Francophone des Autorités de Protection des Données Personnelles (AFAPDP).

Membre du Comité National Technique de Transposition des Actes additionnels de la CEDEAO/UEMOA sur le droit de télécommunications et des TIC (actes additionnels sur les données à caractère personnel, les transactions électroniques et une directive sur la cybercriminalité).

**M. Ibrahima Nour Eddine  
DIAGNE**

Titulaire d'une licence, d'un MBA et d'un Mastère de HEC Montréal et de HEC Paris, M.Diagne est l'Administrateur général de GAINDE 2000, Président de l'Alliance africaine pour le Commerce Electronique (AACE), et Rapporteur pour l'Afrique à l'UNCEFACT depuis 2006.

Avant d'occuper le poste d'Administrateur général de GAINDE 2000 en 2002, il a été le Directeur du Département e-business de Trade Point Sénégal. M.Diagne est un expert dans le domaine de la facilitation des échanges et de la dématérialisation fort d'une expérience de plus de 20 ans.

**M. Daniel SARR**

Titulaire d'un Master en Management avec une spécialisation en Ingénierie des Systèmes d'Information. M.Sarr est un Ingénieur en Informatique de Gestion.

Expert en dématérialisation des formalités administratives et en gestion de projets il est actuellement le Directeur du Centre des Etudes et de Gestion des Projets, GAINDE 2000.



## FICHE D'INSCRIPTION

SEMINAIRE DE FORMATION SUR LA DEMATERIALISATION

Du 24 au 25 MAI 2016 au RHINO RESORT (SALY)

### INFORMATION PARTICIPANTS

#### A. INFORMATIONS PARTICIPANTS

NOM/PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	TELEPHONE	EMAIL

### FRAIS DE PARTICIPATION

Inscrire le(s) participant(s) ci dessus à un tarif de 590.000 TTC/participant

Notez bien: les frais de participation incluent la formation, le déjeuner, les pauses café et le transport (dakar-saly-dakar)

#### B. PAIEMENT

Paiement en espèces       Paiement par Chèque

**LE PAIEMENT DOIT ETRE FAIT AU PLUS TARD LE MERCREDI 18 MAI 2016 A GAINDE 2000**

1, Allées Thierno Seydou Nourou TALL, Immeuble Sophie Mbaye 5ème étage, Point E

### INSCRIPTIONS

#### C. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Veuillez compléter le formulaire, signé et retourné avec la somme à payer à:

✓ Mme Christiane DIENG SYLLA [cdieng@gainde2000.sn](mailto:cdieng@gainde2000.sn)

✓ +221 33 859 39 87 / +221 33 859 39 99 / +221 77 322 20 38

SIGNATURE ET CACHET DE LA STRUCTURE:

DATE:



**GAINDE 2000**

Groupement d'Intérêt Economique  
Capital social : 100 000 000 FCFA  
RC N° SN DKR 2002B1149  
NINEA 21516952G6

1, Allées Thierno Saïdou N. TALL- Point E  
Immeuble Sophie MBAYE - 5ème étage  
BP. 6856 Dakar Etoile - Sénégal

Tél : (221) 33 859 39 99  
Fax : (221) 33 824 17 24  
[www.gainde2000.sn](http://www.gainde2000.sn)